

Projet de plan d'action traduit de l'Allemand par DeepL. Veuillez-vous référer à la version allemande si nécessaire.

Plan d'action CGC 2024- 2025

1. Introduction	2
2. Contenu, structure et réception.....	2
3. Lien avec la stratégie suisse pour l'information géographique	2
4. Actions Domaine thématique Organisation	3
N° 16 - Gouvernance et lignes directrices de la CGC.....	3
No NOUVEAU - Participer à la mise en œuvre de la stratégie suisse pour l'information géographique (SIG)	3
5. Actions Domaine thématique de la géocoordination	5
N° 4 - Géodonnées de base Programme de mise en œuvre IV (2019-2024)	5
N° 5 - Géodonnées de base Programme de mise en œuvre V (2020-2024)	5
- <i>la prolongation prévue du programme</i>	5
N° 17 - Géodonnées de base Programme de mise en œuvre VI (2022-2025)	6
N° 18 - Concevoir la planification de la mise en œuvre pour les géodonnées de base des classes IV/V	6
N° 19 - Données test pour la mise en œuvre des géodonnées de base relevant du droit fédéral	7
N° 24 - Programme de mise en œuvre VII (2023-2026).....	7
No NOUVEAU - Coordonner le plan de mesures du cadastre RDPPF 2024-2027 pour les cantons	8
6. Actions Domaine thématique des géodonnées de référence	8
No NOUVEAU - Coordonner le plan de mesures MO 2024-2027 pour les cantons	8
N° 21 - Soutenir le nouveau modèle de données de la mensuration officielle (DM.flex)	8
No NOUVEAU - Participer à la concrétisation du cadastre des conduites CH	8
No NOUVEAU - soutenir la conception du géorépertoire et sensibiliser les cantons	9
7. Actions Domaine thématique Infrastructure géographique.....	9
No 14 - Développement de geodienste.ch.....	9
No NOUVEAU - Clarifications concernant l'exploitation d'infrastructures intercantoniales.....	9
No NOUVEAU - Documents d'accompagnement des géodonnées de base.....	10
8. Actions domaine thématique Géofutur	10
N° 15 - Développer le GeoBIM en tant que partie intégrante de l'approche BIM	10
N° 22 - Concevoir un système d'information souterrain multithématisqué	11
N° 23 - Détermination des besoins en réalité virtuelle (VR), réalité augmentée (AR)	11
N° 25 - Géo 3D - montrer les possibilités et la feuille de route	12
N° 26 - Etude sur la 4D et l'historisation de l'information géographique	12
N° 27 - Élaborer des recommandations sur les géocommunes	13

1. Introduction

Dans le domaine de la géoinformation, la DTAP est la conférence des directeurs compétente au niveau cantonal et assume le rôle de direction et la responsabilité politique pour la coordination et la prise en compte des intérêts des cantons. Pour la mise en œuvre opérationnelle de la loi fédérale sur la géoinformation (LGéo ; RS 510.62) et pour le soutien à la mise en place d'une infrastructure nationale de données géographiques (INDG), la DTAP a confié un mandat de prestations à la Conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre (CGC). Le mandat de prestations comprend les tâches principales suivantes :

1. Coordination dans le domaine de la géoinformation :

Coordination et développement de la collaboration entre les services cantonaux et les conférences intercantoniales spécialisées, avec la participation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses, dans le domaine de la géoinformation ;

2. Harmoniser et mettre à disposition des géodonnées de base :

Coordination et promotion de l'harmonisation, de la mise à disposition et de l'utilisation des géodonnées de base selon le droit fédéral et cantonal ;

3. Mise en place et exploitation de l'INDG :

Coordination et promotion de la mise en place et de l'exploitation de l'INDG en collaboration avec la Confédération, les communes et des tiers en utilisant des géodonnées détenues de manière décentralisée.

2. Contenu, structure et réception

Le plan d'action de la KGK contient les projets concrets de la KGK pour les deux prochaines années. Le contenu des projets suit le mandat de prestations de la DTAP et les lignes directrices de la CGC avec ses objectifs stratégiques. La structure du plan d'action s'oriente sur les cinq champs thématiques de la CGC (organisation, géocoordination, géodonnées de référence, géoinfrastructure et géofutur).

Le plan d'action de la CGC est élaboré tous les deux ans par le comité directeur de la CGC, avec la participation des membres et du comité d'accompagnement de la géoinformation de la DTAP, et approuvé par l'assemblée générale de la CGC et l'assemblée générale de la DTAP dans le cadre du budget. Des informations complémentaires sur les responsabilités, les besoins en ressources et le traitement des projets sont consignées, avec les tâches opérationnelles récurrentes, dans la gestion des tâches interne à la KGK.

3. Lien avec la stratégie suisse pour l'information géographique

La DTAP et le Conseil fédéral ont décidé d'une stratégie commune pour la géoinformation en Suisse (SGS) pour la fin 2021. Du côté cantonal, la DTAP a délégué la mise en œuvre de la stratégie au comité de la CGC, du côté fédéral, c'est swisstopo qui est compétent. La mise en œuvre est financée par les "moyens affectés à l'INDG" de swisstopo, est placée sous une codirection de swisstopo et de la CA et suit le plan d'action annuel de concrétisation de la SGS. Ses actions sont complémentaires au plan d'action de la CGC. Les deux plans d'action sont coordonnés entre eux. Les activités de la KGK pour le plan d'action SGS sont financées par les moyens de swisstopo (convention de prestations avec la KGK). Les mesures issues de la stratégie numérique et pertinentes pour la géoinformation sont en général prises en charge et traitées par l'organisation SGS.

4. Actions Domaine thématique Organisation

<i>Désignation</i>	<i>Période</i>
N° 16 - Gouvernance et lignes directrices de la CGC	2022-2025
Situation de départ	Avec sa charte 2022-2025, la KGK s'est fixé des objectifs stratégiques pour son développement dans cinq champs d'action et a défini un cadre d'action avec les principes de base.
Objectif	Afin de soutenir au mieux la mise en œuvre de la charte et de répondre à ses propres exigences, la jeune organisation KGK sera examinée dans ce sens et adaptée si nécessaire.
Coordination avec	Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)
Mesures 2024/25	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner la gouvernance de la CA en fonction des objectifs stratégiques et des principes fondamentaux de la charte et apporter des améliorations si nécessaire - Optimiser les canaux de communication et de participation (y compris les sondages, les prises de position) de la CPC, impliquer activement les membres - Consolider le partenariat avec swisstopo et institutionnaliser les échanges réguliers - Intensifier la mise en réseau avec les parties prenantes et les partenaires (DVS, swisstopo, conférences cantonales spécialisées, OFS). - Examen et renouvellement des lignes directrices de la CGC 2026-2029
Financement	Cotisations des membres Mandat de prestations de la DTAP

<i>Désignation</i>	<i>Période</i>
No NOUVEAU - Participer à la mise en œuvre de la stratégie suisse pour l'information géographique (SIG)	2024-2025
Situation de départ	Le Conseil fédéral et la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) ont adopté la "Stratégie suisse pour l'information géographique" (SGS) avec la vision suivante : <i>des géodonnées à la connaissance : Des informations en réseau et géolocalisées pour la Suisse</i> , a été adoptée. Des géoinformations actuelles et fiables doivent être mises en réseau et rendues facilement accessibles à tous. Pour ce faire, la mise en place de l'infrastructure nationale de données géographiques (INDG) se poursuit. Elle doit se développer en une plateforme collaborative sur laquelle les données sont produites et partagées en commun. Cette plateforme permet et accélère l'émergence de nouvelles connaissances relatives à notre espace de vie.
Objectif	En tant qu'instrument pour la mise en œuvre de la stratégie, un plan d'action SGS avec des objectifs de mise en œuvre et des mesures est élaboré en collaboration avec des spécialistes de tous les niveaux administratifs et dans le sens d'une planification continue, et sa réalisation est soutenue.
Coordination avec	Organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral (GCS) Office fédéral de topographie (swisstopo) Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP
Mesures 2024/25	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider l'organisation de la SGS avec swisstopo - Impliquer activement les membres de la CA - Promouvoir le plan d'action de la SSS et l'accompagner activement

Financement	Convention de prestations swisstopo Mandat de prestations de la DTAP
-------------	---

5. Actions domaine thématique Géocoordination

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
	N° 4 - Géodonnées de base Programme de mise en œuvre IV (2019-2024)	2019-2024
Situation de départ	<p>Le présent programme de mise en œuvre IV (2019-2024) a été défini sur la base de la planification de la mise en œuvre de la CGC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réservoirs d'eau souterraine (ID 139.1) - Inventaire des prélèvements d'eau existants (ID 140.1, 140.2) - Planification et rapport de l'assainissement de l'énergie hydraulique (ID 192.1) - Surfaces d'assolement (ID 68.1) - Zones de planification (ID 76.1) 	
Objectif	Mise à disposition dans les délais, durable et contrôlée des géodonnées de base désignées via geodienste.ch. Un jeu de géodonnées de base est toujours mis en avant par un canton responsable.	
Coordination avec	Offices fédéraux compétents Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner etachever les travaux du canton chef de file. - Mise en œuvre de l'offre sur geodienste.ch - Soutien des cantons pour l'intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch 	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
	N° 5 - Géodonnées de base Programme de mise en œuvre V (2020-2024) <i>- prolongation probable du programme</i>	2020-2024
Situation de départ	<p>Le présent programme de mise en œuvre V (2020-2023) a été défini sur la base de la planification de la mise en œuvre de la CGC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace aquatique (ID 190.1) - Planification de la revitalisation des cours d'eau (ID 191.1) - Planification de la revitalisation des rives de lacs (ID 191.2) - Sécurité de l'approvisionnement en électricité Zones de réseau (ID 183.1) - Plan communal d'évacuation des eaux PCE (ID 129.1) - Base de données des stations d'épuration ARA-DB (ID 134.5) 	
Objectif	Mise à disposition dans les délais, durable et contrôlée des géodonnées de base désignées via geodienste.ch. Un jeu de géodonnées de base est toujours mis en avant par un canton responsable.	
Coordination avec	Offices fédéraux compétents Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner etachever les travaux du canton chef de file. - Mise en œuvre de l'offre sur geodienste.ch - Soutien aux cantons pour l'intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch 	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i> 2022-2025
N° 17 - Géodonnées de base Programme de mise en œuvre VI (2022-2025)		
Situation de départ	<p>Le présent programme de mise en œuvre VI (2022-2025) a été défini sur la base de la planification de la mise en œuvre de la CGC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans directeurs des cantons (ID 69.1) - Etat de la viabilisation (ID 74.1) - Base de données sur l'état des eaux (DBGZ) - Emplacements des stations de mesure (ID 134.1) - Fonction de la forêt - forêt de protection (ID 161.2) - Cadastre des événements naturels (ID 167.1) - Parcs d'importance nationale (ID 187.1) - Orthophoto/photo aérienne (géodonnées de base des classes IV/V, voir action 18) 	
Objectif	Mise à disposition dans les délais, durable et contrôlée des géodonnées de base désignées via geodienste.ch. Un jeu de géodonnées de base est toujours promu par un canton responsable.	
Coordination avec	Offices fédéraux compétents Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2024/25	<ul style="list-style-type: none"> - Initier et accompagner les travaux des cantons chefs de file - Implémentation des offres sur geodienste.ch - Soutien des cantons pour l'intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch 	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i> 2022-2024
N° 18 - Concevoir la planification de la mise en œuvre des géodonnées de base des classes IV/V		
Situation de départ	La stratégie <i>geoservices.ch 2025</i> prévoit la mise à disposition de géodonnées de base des classes IV/V. Le plan de mise en œuvre existant pour les géodonnées de base des classes II/III ne peut pas être appliqué directement à ces données. Cette action vise à définir le concept et le processus de mise en œuvre des géodonnées de base des classes IV/V.	
Objectif	Le processus de mise en œuvre des géodonnées de base des classes IV/V est défini	
Coordination avec	Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) Offices fédéraux compétents	
Mesures 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un concept pour la définition d'un modèle et le processus de mise en œuvre des géodonnées de base des classes IV/V. - Pilotage à l'aide de thèmes spécifiques, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> o Lignes de construction et de distance o Cartes d'analyse climatique 	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP Fonds de tiers	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
N° 19 - Données test pour la mise en œuvre des géodonnées de base relevant du droit fédéral		2022-2025
Situation de départ	Des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) sont définis dans les communautés d'informations spécialisées (CIS). Jusqu'à présent, aucune donnée test n'a été créée à ce sujet, ce qui ne permet pas de vérifier si les modèles sont adaptés à la pratique.	
Objectif	Il existe des données test pour les géodonnées de base (en particulier des classes II/III) qui ont fait leurs preuves dans la pratique. Les modèles sont validés avec les données de test.	
Coordination avec	Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo) Offices fédéraux compétents	
Mesures 2024/25	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des "Recommandations générales relatives à la méthodologie de définition des modèles de géodonnées minimaux" et de la "Recommandation relative à la gestion du changement pour les modèles de géodonnées minimaux", de manière à ce que des données test ayant déjà fait leurs preuves dans la pratique soient créées dans le cadre des FIG. - Création par les cantons responsables de données test ayant fait leurs preuves dans la pratique pour toutes les géodonnées de base minimales des classes II/III déjà existantes 	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP Convention de prestations swisstopo Fonds de l'INDG affectés Fonds de tiers	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
N° 24 - Programme de mise en œuvre VII (2023-2026)		2023-2026
Situation de départ	Le présent programme de mise en œuvre VII (2023-2026) a été défini sur la base de la planification de la mise en œuvre de la CGC. <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages de protection contre les dangers naturels (ID 81.2) - Cadastre du bruit pour les routes principales et autres routes (ID 144.1) - Défrichement et compensation du défrichement (ID 185.1) - Ouvrages d'accumulation sous surveillance cantonale (ID 194.1) - Cartes d'analyse climatique (température physiologique équivalente) [géodonnées de base des classes IV et V]. 	
Objectif	Mise à disposition dans les délais, durable et contrôlée des géodonnées de base désignées via geodienste.ch. Un jeu de géodonnées de base est toujours testé au préalable par un canton impliqué.	
Coordination avec	Offices fédéraux compétents Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2024/25	<ul style="list-style-type: none"> - Implémentation des offres sur geodienste.ch - Soutien des cantons pour l'intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch 	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
No NOUVEAU - Coordonner le plan de mesures du cadastre RDPPF 2024-2027 pour les cantons		2024-2027
Situation de départ	Encore à définir	
Objectif	Encore à définir	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP	
Mesures 2024/25	- Encore à définir	
Financement	Cotisations des membres	

6. Actions Domaine thématique Géodonnées de référence

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
No NOUVEAU - Coordonner le plan de mesures MO 2024-2027 pour les cantons		2024-2027
Situation de départ	Encore à définir	
Objectif	Encore à définir	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Office fédéral du registre foncier et du droit foncier (OFRF)	
Mesures 2024/25	- Encore à définir	
Financement	Cotisations des membres	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
N° 21 - Soutenir le nouveau modèle de données de la mensuration officielle (DM.flex)		2021-2027
Situation de départ	Fin 2021, la Confédération a mis en consultation le nouveau modèle de données DM.flex.	
Objectif	Accompagnement de la mise en œuvre de DM.flex (version 1.0) dans la mensuration officielle. Cela comprend aussi bien la maturation du modèle de données que l'implémentation.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2024/25	- Encore à définir	
Financement	Cotisations des membres	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
No NOUVEAU - Participer à la concrétisation du cadastre des conduites CH		2024-2025
Situation de départ	Encore à définir	
Objectif	Encore à définir	

Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)
Mesures 2024/25	- Encore à définir
Financement	Cotisations des membres

Désignation	N° NOUVEAU - soutenir la conception du géorépertoire et sensibiliser les cantons	Période
Situation de départ	A définir	2024-2025
Objectif	A définir	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2024/25	- A définir	
Financement	Cotisations des membres	

7. Actions domaine thématique Infrastructure géographique

Désignation	No 14 - Développement de geodienste.ch	Période
Situation de départ	La "Stratégie geodienste.ch 2025" est une base contraignante pour le développement et l'exploitation de geodienste.ch. Le développement des offres et le positionnement de geodienste.ch au sein de l'infrastructure nationale de données géographiques (INDG) constituent des points forts importants de la stratégie.	2021-2025
Objectif	L'exploitation et le développement de geodienste.ch sont garantis conformément à la stratégie geodienste.ch 2025. Fin 2025, une nouvelle stratégie est disponible.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP	
Mesures 2024/25	- Planification roulante et mise en œuvre des mesures stratégiques. - Élaboration d'une stratégie pour l'après 2025.	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP Fonds de tiers	

Désignation	No NOUVEAU - Clarifications concernant l'exploitation d'infrastructures intercantionales	Période
Situation de départ	Avec geodienste.ch, la KGK exploite déjà une infrastructure intercantionale. L'exploitation et le développement sont assurés par le bureau de la CAPS. Le potentiel pour d'autres applications existe, comme le montrent FPDS2 et les discussions autour du cadastre RDPPF ou du BIM. La création du portail de l'INDG sous la direction de la SGS offre un potentiel supplémentaire pour des applications ou des composants gérés de manière centralisée. En outre, d'autres bases seront probablement nécessaires à l'avenir du côté de la géoinfrastructure pour une éventuelle LKCH.	2024-2025

Objectif	De nouvelles idées d'infrastructures intercantonales (développement et exploitation) sont intégrées et examinées en termes de finalité, d'exigences, d'utilité, de coûts, de responsabilités et de financement.
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)
Mesures 2024/25	- Explorer, enregistrer et clarifier des idées pour de nouveaux éléments d'infrastructure intercantonaux.
Financement	Mandat de prestations de la DTAP Fonds de tiers

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
No NOUVEAU - Documents d'accompagnement des géodonnées de base		2024-2025
Situation de départ	Pour obtenir une information complète sur certains jeux de géodonnées de base, il est indispensable de disposer de documents associés (documents d'accompagnement). Les documents d'accompagnement peuvent s'appliquer à un ou plusieurs objets, à des parties de jeux de données ou à des jeux de données entiers. Dans les MGDM des jeux de géodonnées de base RDPPF, les représentations de documents d'accompagnement sont certes possibles, mais elles ne sont généralement pas complètes lors d'une livraison de données, le cas échéant.	
Objectif	Publication de géodonnées de base, y compris tous les documents associés, sur geodienste.ch	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Comité d'accompagnement de la géoinformation DTAP	
Mesures 2024/25	Collecter les exigences relatives aux géodonnées de base et aux documents d'accompagnement Concept pour la mise en œuvre technique à court et à long terme de la représentation complète des documents d'accompagnement sur geodienste.ch	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP	

8. Actions du domaine thématique Géofutur

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
N° 15 - Développer le GeoBIM en tant que partie intégrante de l'approche BIM		2021-2025
Situation de départ	Le BIM prend son envol en Suisse dans le monde de la construction et des infrastructures. Les géodonnées des services cantonaux doivent pouvoir être utilisées en mode BIM par les acteurs de la construction, pour l'urbanisme, les permis de construire et les chantiers. Les données de modélisation issues du BIM doivent être en mesure d'enrichir les géodonnées et de permettre la création de jumeaux numériques de notre territoire.	
Objectif	<ol style="list-style-type: none"> 1. organiser et assurer la gouvernance de GeoBIM en Suisse pour les administrations cantonales et les partenariats avec les principaux acteurs dans ce domaine 2. participation à la normalisation de GeoBIM 3. développement d'algorithmes pour la comparaison des données entre les données géographiques et les IFC et inversement 4. positionnement des cantons en tant que fournisseurs officiels de données spatiales au format IFC 	

	5. assister les membres dans la gestion des concepts et des cas d'utilisation de GeoBIM 6. émettre des recommandations pour faciliter l'interconnexion des modèles SIG pour les jeux de données d'intérêt fédéral et cantonal
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Construire en numérique Suisse (BdS) Ingénieurs-Géomètres Suisses (IGS) Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) Établissements de formation (universités, hautes écoles spécialisées)
Mesures 2024/25	<ul style="list-style-type: none"> - Clarification du rôle de la KGK dans le domaine du GeoBIM - Mise en place de la gouvernance pour GeoBIM avec les acteurs du domaine (coordination nationale GeoBIM)
Financement	Cotisations des membres

<i>Désignation</i> N° 22 - Concevoir un système d'information souterrain multithématisé <i>Présentation des résultats à Vaduz dans un premier temps. Il est possible qu'une nouvelle action découle des résultats.</i>		<i>Période 2022</i>
Situation de départ	La connaissance du sous-sol est de plus en plus importante pour l'aménagement du territoire, la gestion des ressources (par exemple la géothermie), la gestion des déchets, la gestion de l'eau, la gestion du foncier public, etc. Ni la norme SIA 405, ni le rapport du groupe de travail de la norme SIA 405, ni le rapport sur le cadastre des conduites à l'échelle nationale ne peuvent répondre à toutes les questions, respectivement couvrir tous les besoins.	
Objectif	Compte tenu du caractère indispensable de ces données, une approche complète (modèles de données, données, cycle de vie, technologie, etc.) doit être disponible pour un système d'information souterrain.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Comité d'accompagnement Géoinformation de la DTAP	
Mesures 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la situation actuelle, de l'état de la technique (technologie, cas d'application) ainsi que des études et projets en cours - Évaluer les besoins actuels et futurs dans le domaine de la géoinformation - Analyse et propositions d'orientation - Plan de mesures pour le développement à moyen terme d'un système intercantonal d'information sur le sous-sol, qui englobe les aspects du cadastre souterrain, du droit, du cadastre RDPPF, de la géologie et de la végétation. 	
Financement	Convention de prestations swisstopo Fonds de l'INDG affectés Fonds de tiers	

<i>Désignation</i> N° 23 - Évaluation des besoins Réalité virtuelle (RV), réalité augmentée (RA) <i>Le groupe de travail AR/VR de la KGK-CGC a pu proposer une nouvelle action AR-VR en novembre. Le cas échéant, cette action pourrait devenir une action SGS.</i>		<i>Période 2022-2023</i>
Situation de départ	L'utilité de la réalité augmentée ou virtuelle est connue depuis longtemps dans les domaines de l'ingénierie et de l'aéronautique. Le besoin de s'immerger dans le monde réel des projets de planification et de la gestion du sous-sol commence à se développer.	

Objectif	Les cantons disposent d'une vue d'ensemble des possibilités technologiques actuelles et futures de la RV et de la RA et d'un choix d'utilisations utiles pour la valorisation des géodonnées. Recommandations sur le développement nécessaire des modèles de géodonnées pour faciliter l'utilisation de ces technologies.
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)
Mesures 2022/23	<p>Le canton de Zurich mène actuellement une étude sur la RA et le CA, qui doit notamment répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles sont les exigences de la RA et de la RV en matière de données sous-jacentes, de modélisation des données et d'infrastructure technique ? ○ À quelles fins la RA et la RV sont-elles déjà utilisées aujourd'hui dans les administrations / l'environnement proche des administrations ? Quelles sont les autres possibilités d'utilisation ? Quelles sont les expériences des utilisateurs ? <p>Sur la base de l'analyse de l'étude du canton de ZH, qui sera mise à la disposition de l'ECAB, des clarifications sur les besoins des autres cantons seront effectuées et la suite de la procédure sera définie (par ex. réalisation de projets pilotes avec les cantons intéressés, démonstrations d'exemples de cas, etc.)</p>
Financement	Cotisations des membres Convention de prestations swisstopo Fonds de l'INDG affectés

Désignation	Période
N° 25 - Géo 3D - montrer les possibilités et la feuille de route	2023-2024
Situation de départ	Tant la révision de l'OMO que la Vision MO 2030 soulignent l'importance de passer d'une description 2D à une description 3D du territoire et des objets qui le composent. La Stratégie Sous-sol Suisse met également l'accent sur cet aspect, qui sera essentiel pour une gestion cohérente du sous-sol et de la surface.
Objectif	Cette action consiste à donner aux cantons un aperçu des possibilités technologiques actuelles et futures de la 3D et à élaborer des étapes pour le passage de géodonnées 2D à 3D.
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)
Mesures 2024	<p>Etude avec quelques cantons et mise en place de prototypes sur le concept de Geo3D qui permet notamment de répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles sont les étapes nécessaires pour passer de la 2D à la 3D ? ○ Quelles données, quelles technologies, quels formats, quel niveau de détail (LOG, LOI) sont nécessaires ? ○ Quelles sont les données de base nécessaires à la production de Geo3D ? Quelles méthodes ? ○ Quel est l'état de la technique actuelle et future ?
Financement	Cotisations des membres

Désignation	Période
N° 26 - Étude sur la 4D et l'historisation de l'information géographique	2023-2024

Situation de départ	Dans la vision de la MO 2030, il est dit que les données et les produits de la MO doivent répondre aux exigences d'historisation et d'archivage. Pour chaque élément, il est nécessaire de disposer d'informations sur sa création, sa modification et sa désactivation, afin de pouvoir rétablir son état à n'importe quel moment. En outre, les états temporels de l'ensemble de la MO sont enregistrés à des fins d'historisation/d'archivage. Plusieurs cantons ont mis en place des méthodes d'historisation de leurs géodonnées afin de répondre aux exigences de la LGéo, et certains proposent des produits spécifiques basés sur des données temporelles.
Objectif	Cette action consiste à donner aux cantons un aperçu des possibilités technologiques actuelles et futures de la 4D (état de l'art) et à obtenir un éventail décrit d'utilisations utiles pour valoriser les géodonnées. Cette action vise enfin à émettre une série de recommandations sur l'historisation des géodonnées.
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)
Mesures 2024	Etude avec quelques cantons et mise en place d'un prototype basé sur le concept DMAV pour 4D, permettant notamment de répondre aux questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles sont les solutions techniques disponibles (état de l'art) ? ○ Quels mécanismes/processus pour garantir l'historisation ? ○ Quelle doit être l'organisation ? ○ Jusqu'à quand faut-il historiser les données ?
Financement	Cotisations des membres Convention de prestations avec swisstopo Fonds de l'INDG affectés

<i>Désignation</i> N° 27 - Elaborer des recommandations sur Geocommons		<i>Période</i> 2023-2024
Situation de départ	Il y a de plus en plus de producteurs de géodonnées (publics, privés, associations, ...). Il existe pour un même objet ou thème (bâtiment, cadastre souterrain, adresse, noms locaux, graphique de mobilité, ...) des initiatives concurrentes (géodonnées au niveau cantonal, géorépertoires nationaux, OSM, Google, Tesla, ...). Le concept de géocommons peut être une réponse à cette situation. Les géocommons sont des bases de données d'informations géographiques issues d'une production commune ou d'une maintenance collaborative, et des outils numériques (issus du développement commun de moyens de diffusion ou d'outils d'aide à l'utilisation) qui obéissent à une gouvernance ouverte de type "Commons" garantissant leur plein contrôle et leur appropriation par la communauté des utilisateurs/producteurs/citoyens.	
Objectif	Approfondir les connaissances sur le thème des géocommunes afin d'alimenter la réflexion du groupe de travail national sur les géo-registres et l'approche du modèle de courtier.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2024	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire un état des lieux des géocommunes : "quoi, pourquoi, comment, quels acteurs ?". ○ Définir les éléments nécessaires à la réussite d'un géocommon. ○ Montrer et étudier les géocommunes existantes, en particulier leurs origines, les opportunités, les difficultés et les facteurs clés. 	

	<ul style="list-style-type: none">○ Partager en permanence les réflexions, les analyses et les résultats avec swisstopo○ Faire des présentations intermédiaires sur Geocommons
Financement	Cotisations des membres Fonds de l'INDG affectés

Contrôle de version

Date	Contenu
08.09.2023	<i>Adaptation de l'introduction et de la structure (RS). Adaptations générales selon la réunion du comité du 24.08.2023. Inputs des membres du comité et des collaborateurs du secrétariat.</i>